

**TROPHEE REGIONAL DES JEUNES DE CYCLO-CROSS**  
**NOUVELLE AQUITAINE**  
**TRCX**  
**REGLEMENT 2024 / 2025**

**Article 1 - Objectif**

Afin de favoriser la promotion du cyclo-cross sur l'ensemble du territoire, la commission Régionale de Cyclo-cross de Nouvelle Aquitaine a décidé de renouveler la coupe régionale sous la forme d'un Trophée régional des jeunes (TRCX).

**Article 2 - Participation**

Cette coupe des jeunes est réservée aux compétiteurs dames et hommes des 12 départements des **catégories U13, U15, U17**.

Elle se déroule cette saison **sur 3 week-end et une finale** avec un classement final par addition de points.

**Article 3 – Répartition des points**

- *Barème des points attribués :*

30-25-22-20-19-18-17-16-15-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2-puis 1 - 1 point pour tout coureur classé.

**Article 4 – Bonus Dames**

- *Dames*

Un classement dans les 10 premières places au scratch mixte sera bonifié de 5 points.

Un classement dans les 5 premières places au scratch mixte sera bonifié de 10 points.

Les deux bonus ne sont pas additionnables.

**Article 5 – Ex-aequo et égalité**

En cas d'égalité au classement final il sera appliqué la règle suivante :

- 1- En cas d'ex-aequo :

Il sera tenu compte du plus grand nombre de participations.

- 2- *En cas de nouvelle égalité :*

Il sera tenu compte du meilleur classement dans le championnat régional.

**Article 6 – Epreuves retenues**

Les cyclo-cross ci-dessous sont retenus pour établir le classement général :

Manche 1	27 octobre	Bergerac (24)	EVCC BERGERAC
Manche 2-A	17 novembre	Oloron-Sainte-Marie (64)	FC OLORON CYCLISME
Manche 2-B	17 novembre	Dompierre-sur-Mer (17)	VCCO LA ROCHELLE
Manche 3	22 décembre	Eymouthier-Chambron (16)	UA LA ROCHEFOUCAULD
<b>Finale</b>	<b>19 janvier</b>	<b>A confirmer</b>	<b>1</b>

### **Article 7 – Cas de deux épreuves consécutives**

Il n'y a pas d'épreuve consécutive cette année.

### **Article 8 - Résultats**

**Le format excel pour la transmission des résultats est obligatoire.**

Les résultats des épreuves devront être transmis dans les meilleurs délais soit dans les 48 heures après l'épreuve afin de permettre un suivi rapide à :

- Comité régional [contact@nouvelleaquitaine-cyclisme.fr](mailto:contact@nouvelleaquitaine-cyclisme.fr)

La diffusion des résultats sera sur le site internet du comité régional.

### **Article 9 - Récompenses**

Les trois premier-e-s de chaque catégorie au classement général final suite à la dernière manche.

### **Article 10 – Catégories et temps de course**

Catégorie	Années de naissance	Temps de course
<b>U-13-</b>	<b>2013 – 201'</b>	15 Minutes
<b>U-15 -</b>	<b>2011 – 2012</b>	20 Minutes
<b>U-17</b>	<b>2009 – 2010</b>	30 Minutes

Le temps de course sera estimé en fonction du temps du 1<sup>er</sup> tour pour les benjamins (U13) et minimex (U15). Il sera fonction de la moyenne des 2 premiers tours pour les cadets (U17).

### **Article 11 – Règle de mise en grille**

Lors de la 1<sup>ère</sup> manche, l'ordre de départ sera réalisé par la commission régionale de Cyclo-cross en lien avec le CTS. Pour les manches suivantes, il sera pris en compte le classement du challenge.

### **Article 12 – Matériel**

Compte tenu qu'il s'agit de la promotion de la discipline afin d'accueillir un maximum de participants, les VTT sont autorisés.

### **Article 13 – Obstacles**

Pour la hauteur des planches ne peuvent pas excéder 20cm pour les minimes, 40cm pour les cadets et sont proscrits pour les catégories inférieures à minimes.

### **Article 14 – Règle des 80%**

Pour des raisons évidentes de promotion du sport cycliste, il ne sera pas appliqué la règle des 80%.

### **Article 15 – Dépannage**

- Un poste de dépannage pourra être aménagé dans une partie prairie il sera matérialisé :  
« Début et Fin de dépannage »
- **Tout coureur amené à être dépanné hors des postes prévus sera automatiquement mis hors course de l'épreuve suivant les articles 5.1.038 à 5.1.040.**

### **Article 16 – Mise en grille championnat Régional et inter-région**

- Le classement de cette coupe après la manche 8.B servira de support pour la mise en grille du championnat régional pour les U15 et U17.
- Le classement général final de cette coupe servira de support pour la mise en grille de l'épreuve inter-région de la saison 2024-2025.

- **Article 17 – Modification du présent règlement**

La Commission de cyclo-cross est chargée de veiller au bon déroulement de cette coupe régionale.

Elle est habilitée à modifier toute ou partie du présent règlement.